



## Depard d enfant majeur

Par **Lye**, le **05/05/2024** à **21:30**

Bonjour ne touchant que asf pour mon fils et prime d'activité pour moi , ma fille étant encore chez moi avec un salaire je déclare donc son salaire , je ne touche plus apl sois plus que 30 e , ma question est si elle part je n'aurais plus à déclarer son salaire vais je re avoir des aides ? Vais je avoir des du? Est ce que pour moi c'est bénéfique qu'elle parte ? J'ai besoin d'aide mais elle refuse de participer financièrement ni m'aider elle vis héberger gratuitement ici donc si elle part , est ce que cela peut m'aider ? Je n'ai pas le choix je vis seule avec les enfants je n'ai qu'un seul salaire de 1300 e pour des factures de 1000 e avec le gasoil que dois je faire ?merci

Par **Marck.ESP**, le **05/05/2024** à **22:08**

Bienvenue sur LegaVox

Vous pouvez faire des simulations sur le site de la CAF, avec ou sans le salaire de votre fille.

ICI:

<https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caf>

Ou là:

<https://www.mes-allocs.fr/guides/allocations->